BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 6791

974 – RÉUNION

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-PIERRE

Extrait de jugement

Date : 8 octobre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
319 588 679 RCS Non précisé.
ASSOCIATION REUNIONNAISE EDUCATION POPULAIRE.
Forme : Association.
Sigle : AREP.
Activité : Non précisé.
Adresse : Bât G CITE SIDR FRONT DE MER, 97453 SAINT- PIERRE CEDEX.
Complément de jugement : Prononce la liquidation judiciaire sur conversion de la procédure de redressement avec poursuite d'activité - Liquidateur : SELAS MJ RUN ASSOCIES, 41 rue Sainte Marie, 97400 SAINT DENIS - Administrateurs : SELARL ELISE DE LAISSARDIERE prise en la personne de Me Elise DE LAISSARDIERE 18 rue Saint Bernard 97400 SAINT-DENIS avec mission d'assistance et SCP CBF prise en la personne de Me Adrien DUSSEAU 5 rue Marius et Ary Leblond 97410 SAINT-PIERRE avec mission d'assistance - Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévus par les articles L. 814-2 et L.814-13 du Code de Commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACCAdministrateurs : SELARL ELISE DE LAISSARDIERE prise en la personne de Me Elise DE LAISSARDIERE 18 rue Saint Bernard 97400 SAINT-DENIS avec mission d'assistance et SCP CBF prise en la personne de Me Adrien DUSSEAU 5 rue Marius et Ary Leblond 97410 SAINT-PIERRE avec mission d'assistance - Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévus par les articles L. 814-2 et L.814-13 du Code de Commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC - N° RG : 26/01309